

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 15

Rubrik: Extraits de comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la volonté ; pour s'en défaire, il faut beaucoup plus d'énergie et de constance. Former dans l'âme des enfants d'heureuses habitudes, réprimer les vices à leur origine ; ne pourrait-on pas définir ainsi le but de l'éducation ?

Après le travail, la récompense. Un banquet frugal, mais bien préparé, nous attendait à l'Hôtel de la Croix Blanche. Nous fîmes honneur au menu. Le repas a été assaisonné de délicieuses productions. Plusieurs discours à impressions joyeuses et profondes ont été prononcés. Nous garderons un charmant souvenir de cette rustique et gracieuse fête, où l'on a pu revoir ses collègues et ses amis et se retremper pour la lutte de chaque jour.

P. SUDAN, *secrétaire.*

Extraits de comptes rendus

M. le chanoine Quartenoud, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg, a présenté aux autorités cantonales et communales un rapport très riche d'idées et d'observations personnelles. Il a été publié dans le programme pour l'année scolaire 1912-1913. Nous en extrayons le passage suivant :

On pourrait s'effrayer à bon droit de la quantité de connaissances qui doivent s'accumuler dans la tête d'une jeune fille de dix-sept ou dix-huit ans si elle veut passer honorablement ses examens de brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Mais, sur la plupart des parties du programme, on exige des notions sommaires et non des explications étendues. La généralité des examinateurs ont assez de discernement pour ne pas demander des exposés complets que ne comporte pas le petit nombre d'heures consacrées à certaines branches. Ils se contentent de laisser la candidate développer la question du billet qu'elle a tiré au sort et d'apprécier si elle a, sur son thème, des idées claires et justes, au lieu de fournir eux-mêmes inutilement des preuves d'érudition en posant des sous-questions portant sur des particularités qu'il serait abusif de prétendre faire rentrer dans le programme. Quand la Direction de l'Instruction publique a procédé à l'élaboration de ce programme, il nous souvient qu'elle l'a voulu très détaillé pour qu'il fût une lisière qui gardât les examinateurs de tout écart. L'idéal est de diminuer toujours la part qu'on exige de la mémoire pour augmenter celle où interviennent la raison, le jugement, la culture acquise. Peu importe que la candidate ne sache pas donner un nom à toutes les figures de style qui se rencontrent dans un texte, pourvu qu'elle comprenne très bien ce texte et puisse reconnaître ce qu'une image a ajouté de relief à la pensée. Il y aurait peu de cas à faire de l'emmagasinement d'une foule de détails historiques si la personne qui les débite les situe à Rome au lieu de les placer à Athènes, témoignant ainsi des lacunes essentielles de ses connaissances.

Dans le monde de l'enseignement, on avait quelque espoir qu'une haute autorité, l'Académie française, consacrerait des simplifications dans l'enseignement de la langue maternelle. Une circulaire du ministre de l'Instruction publique, en France, faisait admettre, il y a quelques années, une série de tolérances orthographiques interdisant de compter comme fautes telles infractions à l'orthographe d'usage ou de règles. Une commission fut nommée par l'Académie pour examiner un projet de suppression des anomalies orthographiques qui pullulent dans la langue et dont les unes ont été introduites par l'ignorance. En dépit des vœux des académiciens pédagogues ou grammairiens, l'ensemble des propositions fut écarté, sous le prétexte, développé dans la presse, qu'il ne faut pas enlever aux mots leur physionomie, comme si tant de vocables qui s'écrivent autrement aujourd'hui qu'autrefois nous apparaissaient déconcertants. Les enfants qui doivent apprendre l'orthographe et les maîtres qui doivent la leur enseigner sont ainsi victimes de l'égoïsme de ceux qui, ayant passé ce pont aux ânes, n'ont pas à se préoccuper de le faire franchir. La génération actuelle doit donc faire son deuil d'une réforme qui lui eût permis de consacrer son temps à mieux qu'à retenir quels mots redoublent inutilement ou ne redoublent pas une consonne. Par contre, une circulaire ministérielle a modifié la nomenclature grammaticale, mettant de la précision et de l'uniformité dans la désignation des mots et de leur fonction, tendant à supprimer le fatras et la confusion de l'analyse logique. Mais tant que les grammaires n'auront pas été révisées pour qu'elles soient rendues conformes à cette nomenclature rationnelle, il serait périlleux de l'adopter et d'inviter les professeurs à contredire dans leur enseignement oral tout le texte des manuels. Qu'un élève, dans un examen, appelle proposition complétive ce qu'un autre nomme subordonnée, le mal ne sera pas grand si l'interrogateur a assez de culture grammaticale pour entrer dans le système qui est suivi et pour vérifier que l'élève se rend compte de la relation des mots et de l'enchaînement des propositions.

Reconnaissons que la situation des examinateurs est entourée de précipices. S'ils rendent *ex cathedra* des verdicts souverains et attribuent des notes incontrôlables, ils sont exposés, spécialistes, à exiger trop de science ; peu familiarisés, au contraire, avec la branche sur laquelle ils questionnent, ils sont tentés d'imposer les seules réponses qu'ils auront eux-mêmes préparées. L'examineur idéal — il se rencontre — est celui qui domine parfaitement sa matière ; qui a bien étudié le programme prescrit au candidat ; qui a assez de présence d'esprit pour se souvenir de cette limite ; qui ne fait pas lui-même un cours ; qui laisse parler le candidat et ne l'arrête que lorsqu'il devient diffus ou qu'il néglige un point essentiel de sa démonstration ou de son explication. Pour les candidats, le meilleur examinateur est celui qui donne les meilleures notes ; mais c'est là un point de vue intéressé et puéril. Une juste exigence se concilie très bien avec une indulgence paternelle, comme se fondent en une suprême perfection la justice et la miséricorde.

* * *

Un autre rapport intéressant est celui de M. le Dr J.-B. Jaccoud, recteur du Collège Saint-Michel. Il contient d'abord

des chiffres qui démontrent la prospérité croissante de cet établissement, puis des réflexions sur les réformes introduites récemment au sujet des examens du baccalauréat, la nécessité d'agrandir les locaux actuels, l'opportunité de nommer les professeurs à vie, enfin une critique très suggestive de certaines théories de la pédagogie actuelle. De cette dernière partie, nous citons les passages suivants :

La nouvelle pédagogie, même celle qui n'est pas rationaliste, avait si fortement réagi contre l'abus des ré citations, que le but se trouve dépassé. On néglige maintenant la mémoire, on ne la développe plus suffisamment par des exercices appropriés. M. Buisson lui-même, dans son *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*, reconnaît qu'on est allé trop loin et s'applique à remettre les choses au point. En conservant, pour les tenir à la disposition de notre esprit, les connaissances acquises, la mémoire est la condition préalable de la réflexion et du travail intérieur de la pensée ; non seulement elle ne nuit pas au jugement, mais encore, après l'avoir rendu possible, elle en consacre les résultats. Pour savoir une chose, ce n'est pas assez de la comprendre ; il faut encore la retenir. Sans une bonne mémoire, on ne réussira ni dans les lettres, ni dans les sciences, ni même dans la gestion des affaires et dans la pratique.

Une autre faculté, non moins importante, et qui a également souffert, soit des nouveaux programmes, soit des systèmes d'enseignement prétendus perfectionnés, c'est l'imagination, qui emprunte ses matériaux à la mémoire et lui confie ensuite ses propres créations. Lorsqu'il s'agit de choses inaccessibles aux sens, elle prête à l'intelligence l'élément concret dont elle a besoin pour concevoir son idée et pour l'y incorporer. Elle a donc, tout en restant en soi une faculté organique, la plus haute portée spiritualiste. Par les transformations qu'elle fait subir à nos connaissances et les innombrables combinaisons où elle les fait entrer, elle nous rend féconds en ressources dans tous les domaines, et l'on peut dire que, sans une imagination vive, puissante et bien réglée, nous n'aurons ni initiative, ni à propos, ni habileté, ni talent d'aucune sorte.

Chez l'enfant, c'est la mémoire qui se développe la première ; l'imagination vient immédiatement après, et sa belle période, à elle, est celle de l'adolescence ; plus tard, quand les organes auront pris toute leur consistance, elle ne progressera plus. C'est donc pendant les années de collège, dans les classes inférieures et surtout, comme l'ancienne organisation des études l'avait si bien réglé, dans celles d'humanités et de rhétorique, que l'imagination doit être cultivée. Or, rien n'entrave son essor et ne nuit à son développement, comme l'étude anticipée des sciences, principalement de sciences dites exactes et positives, dont les procédés sont incompatibles avec les siens. L'esprit de critique, poussé trop loin, lui est également funeste. Par contre, elle s'accommode merveilleusement de la littérature, de la poésie, de l'éloquence, de l'art sous toutes ses formes. Comme aliment, il lui faut des fictions, et elle en crée à son tour. L'histoire, telle qu'on la traitait autrefois, lui convenait ; sans parure littéraire, sans son ancien cortège de légendes et d'événements merveilleux, elle la laisse indifférente. Si l'imagination se berce d'illusions, elle engendre l'enthousiasme, suivi d'élans généreux. En idéalisant

tout, elle embellit la vie. Pour la contenir sans la comprimer, pour la préserver des dangers où la mettent les mauvaises passions, nous n'avons qu'un moyen, mais un moyen capital : la religion, bien entendue, pratiquée sérieusement et avec ferveur.

On a constaté que nos élèves, y compris ceux qui viennent du dehors, mais surtout les nôtres, manquent d'imagination, ce qui est cause qu'ils n'ont pas de curiosité intellectuelle, négligent la lecture, n'aiment pas l'étude. Ils sont trop positifs et utilitaires à un âge où l'élan, l'enthousiasme et l'oubli généreux de soi sembleraient mieux convenir. L'esprit général de notre époque contribue sans doute à développer cette tendance déprimante, mais l'école, avec ses programmes surchargés, ses allures de plus en plus scientifiques et ses procédés trop positifs, y est bien aussi pour quelque chose.

—*—

ÉCHOS DE LA PRESSE

Pour bien lire. — Un bulletin départemental français attire l'attention du personnel enseignant sur la nécessité qu'il y a « d'habituer l'élève à bien articuler, à ne pas *trainer* les mots, à ne pas *chantonner* la fin des phrases, à ne pas *manger* les syllabes muettes, à ne pas *escamoter* les signes de ponctuation. On arrivera à des résultats satisfaisants en donnant le bon exemple et en faisant un peu de lecture collective scandée et bien dirigée. Il importe que disparaisse le plus rapidement possible l'habitude de faire lire une page entière ou une demi-page à chaque enfant; deux ou trois phrases bien lues sont plus profitables à bien des points de vue, que huit ou dix phrases anonnées ou débitées d'une façon machinale ».

* * *

Les patronages; ce qu'en disent nos adversaires. — Le patronage enlève sa proie à l'école laïque. L'enfant prend partie pour le catholicisme, contre les suggestions qu'il entend à l'école. Aussi les apôtres de la laïcité en sont-ils fort irrités. « En face de nos écoles s'installent des patronages qui attirent nos élèves, le jeudi et le dimanche, nos anciens élèves à la fin de la scolarité. Là, peu à peu, la propagande fidéiste fait son œuvre et les apôtres du Syllabus recrutent de nombreux adhérents. C'est, dit M. Edouard Petit, la plus formidable machine de combat que l'Eglise ait dressé contre les institutions démocratiques ». Ce n'est nullement contre la démocratie que combattent les patronages, croyons-nous, mais contre l'irrégion. Nous n'avons cité ce texte que pour convaincre nos lecteurs de la puissance de ces moyens d'éducation que sont les œuvres de jeunesse, s'ils n'en étaient pas déjà convaincus.

* * *

L'espéranto. — L'enseignement de l'espéranto est autorisé dans les écoles officielles espagnoles. Depuis deux ans, c'est le troisième Etat qui accepte l'espéranto dans ses écoles, après l'Etat de Maryland et la principauté de Samos. (Journal des Instituteurs.)